Nations Unies S/2022/14



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 janvier 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2590 (2021) du Conseil de sécurité, adoptée le 30 août 2021, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 30 septembre 2022 le mandat du Groupe d'experts sur le Mali et m'a prié de prendre les mesures administratives requises à cet effet.

À cet égard, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2374 (2017) concernant le Mali, j'ai nommé les expertes et experts suivants :

Mme Lipika Majumdar Roy Choudhury, spécialiste des questions financières (Inde)
M. Albert Barume Kwokwo, spécialiste des questions régionales (République démocratique du Congo)
Mme Fatma Hussein Abdelkhalek Saber, spécialiste des affaires humanitaires (Égypte)
M. Aurélien Llorca, spécialiste des groupes armés (France)

J'ai désigné Mme Choudhury Coordonnatrice du Groupe d'experts

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

22-00201 (F) 110122 110122

